



## COMITÉ ASSURER UN ENVIRONNEMENT SAIN ET PROPRE

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE

8 MARS 2022

### EN PRÉSENTIEL ET PAR VISIOCONFÉRENCE

Sont présents : M<sup>me</sup> Geneviève Auclair, conseillère municipale et présidente du Comité  
M. Richard W. Dober, conseiller municipal  
M. Claude Laforest, membre citoyen  
M. Marc Montembeault, membre citoyen  
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-président du Comité  
M<sup>me</sup> Sabrina Roy, conseillère municipale

Invités présents : M<sup>me</sup> Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale  
M<sup>me</sup> Maryse Bellemare, conseillère municipale  
M. Jonathan Bradley, conseiller municipal  
M<sup>me</sup> France Cinq-Mars, directrice générale et directrice – Finances (8 h 30 à 9 h 59)  
M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal (8 h 30 à 9 h 46 et 10 h 00 à 10 h 51)  
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Développement  
M. Alain Lafontaine, conseiller municipal  
M. Jean Lamarche, maire  
M. René Martin, conseiller municipal (8 h 30 à 9 h 09)  
M<sup>me</sup> Annie Pagé, directrice générale adjointe – Services corporatifs partagés (arrivée à 9 h 18)  
M. Luc Tremblay, conseiller municipal (10 h 00 à 10 h 51)  
M<sup>me</sup> Julie Adams, spécialiste en environnement (8 h 50 à 9 h 09)  
M. Serge Bournival, coordonnateur - Développement durable (9 h 46 à 10 h 19)  
M. Steven Hill Paquin, coordonnateur - participation publique (8 h 50 à 9 h 09)  
M. Marc-André Hould, attaché politique – Communications et Relations de presse  
M<sup>me</sup> Cindy Provencher, directrice de la Fondation Trois-Rivières durable (8 h 30 à 9 h 46)  
M<sup>me</sup> Nicole Raynié Basañes, attachée politique – Relation avec la communauté  
M. Dominic Thibeault, directeur de l'aménagement et du développement durable

*Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.*

#### 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 8 h 39. M<sup>me</sup> Geneviève Auclair préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M<sup>me</sup> Geneviève Auclair fait la lecture de l'ordre du jour.

Le point 7 est retiré séance tenante.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 février 2022**

L'adoption du procès-verbal se fera à la réunion du 12 avril 2022. Me Stéphanie Tremblay explique qu'il y aura deux points qui seront tenus sous pli de la confidentialité.

**4. Participation publique sur le sentier de l'Aire écologique de la Cédrière**

Mme Julie Adams à l'aide d'une présentation Power Pointe, explique le projet d'implantation d'un sentier pédestre dans le secteur des rues Gilles-Lupien, Gabrielle-Roy et Claude-Masson. Ce projet de mise en valeur de ce milieu humide provient du Comité Action-Plein air et a été approuvé par le Comité consultatif organisationnel. M. Steven Hill Paquin prend la parole pour informer le Comité de la méthode de participation publique retenue, d'un aperçu de l'échéancier et des objectifs attendus pour la rencontre, notamment d'entendre les préoccupations et les types de sentiers qui répondraient le mieux aux besoins des citoyennes et citoyens du secteur.

M. René Martin prend la parole pour exprimer que la population de son district perçoit positivement ce projet mis à son profit. D'autres membres du Comité se questionnent sur les coûts du projet et les préoccupations anticipées. Environ 10 000 dollars sont prévus au budget afin de faire les aménagements nécessaires. Il est toutefois difficile de calculer les coûts d'entretien qui seront, selon M. Dominic Thibeault, très peu et moindres que ceux de la rivière Milette. L'achalandage peut être une des préoccupations, mais minime dû à l'emplacement de cet air écologique qui est peu connu des gens vivants à l'extérieur du secteur.

M. Thibeault termine en expliquant aux membres du Comité le processus de cession de terrain et de mise en place des espaces verts lorsqu'il y a des développements domiciliaires sur le territoire de la Ville.

**Recommandation et considération financière:**

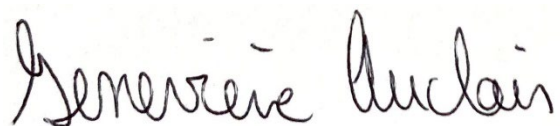
Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, ces derniers recommandent à l'unanimité le projet.

Les montants de ce projet sont déjà prévus au budget.

[...]

**Levée de la séance**

La rencontre se termine à 10 h 51.



---

M<sup>me</sup> Geneviève Auclair  
Présidente du Comité et conseillère  
municipale

---

M<sup>e</sup> Stéphanie Tremblay  
Assistante-greffière et légiste